

SR RETARD

RETARDEUR DE MASSE A EFFET PLASTIFIANT ET REDUCTEUR D'EAU

DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

SR RETARD est un liquide, qui mélangé à l'eau de gâchage permet de retarder la prise des bétons de 4 à 36 Heures sans en affecter les résistances mécaniques. SR RETARD a un effet plastifiant sur les bétons et permet donc de réduire l'eau de gâchage et de faciliter la mise en place des bétons.

DOMAINES D'APPLICATION

SR RETARD s'emploie pour remédier aux problèmes suivants :

- L'évaporation de l'eau trop rapide due aux fortes chaleurs
- Les reprises entre différentes coulées, ce qui permet de réaliser un bloc homogène avec des bétons coulés à des temps différents
- L'influence de l'aiguille sur la couche durcie dans les bétons vibrés à l'aiguille

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition	: Adjuvant
Aspect	: Liquide
Couleur	: Translucide
Densité	: 1.18
Températures limites d'application	: +5°C à +50°C
Solubilité et nettoyage des outils	: Eau

CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

1- Préparation des supports

Les surfaces doivent être propres, sèches, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes

2 - Mise en œuvre

SR RETARD se met directement dans l'eau de gâchage que l'on réduira sensiblement. La quantité de SR RETARD à utiliser dépend uniquement du temps de retard de prise désiré et de la température.

3 - Applications

Peut être utilisé de 0.2 à 0.4% du poids du ciment. Utilisé à 0.2% du poids du ciment, SR RETARD retardera la prise de béton dosé à 350 Kg par m³ à 20°C de 4 à 6 heures

Exemple de dosage

MORTIER	DEBUT DE PRISE	FIN DE PRISE
TEMOIN	3H48	4H48
SR RETARD	8H28	10H18
DELAI	+ 4H40	+ 5H29

MORTIER(CPJ45)	FLEXION (bars) à 28 jours	COMPRESSION (bars) à 28 jours
TEMOIN	51,2	375
SR RETARD	52,5	325

4 - Consommations

De 0,2 à 0,4% du poids du ciment

5 - Finition

SR RETARD ne nuit pas aux caractéristiques mécaniques du mortier et n'altère nullement les qualités des bétons et mortiers et ces derniers peuvent être revêtus sans problème.

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET DE SECURITE

En général, un essai préalable permet de définir rapidement la quantité de SR RETARD à mettre suivant les ciments utilisés et le retardement voulu.

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

DISTRIBUTEUR : SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC

Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

SRPI



FICHE TECHNIQUE